

Avis adopté

Séance plénière du 13 décembre 2023

Pour des *politiques de jeunesse* structurantes et adaptées aux enjeux du XXI^e siècle

Déclaration du groupe Artisanat et Professions libérales

Ecouter et prendre en compte les problématiques comme les attentes des jeunes, dans toute leur diversité, est un enjeu fondamental pour l'avenir de notre société. Et c'est encore plus vrai à une époque où se croisent des mutations écologiques, numériques et démographiques, et où le fonctionnement démocratique est questionné.

La jeunesse est notamment la période au cours de laquelle vont être posées les briques de la vie professionnelle future et donc de l'accès à l'autonomie, à travers une orientation vers telle ou telle filière, puis la rencontre avec la vie active.

Au cours de ces étapes, il est essentiel que chaque jeune puisse trouver l'accompagnement lui permettant de faire des choix éclairés et d'être soutenu dans ses premiers pas professionnels, puis dans son intégration à un collectif de travail.

Si d'importants progrès restent à faire sur l'orientation, il faut reconnaître les avancées de ces dernières années sur l'accès à l'emploi des jeunes, porté notamment par l'essor de l'alternance et en particulier de l'apprentissage à tous niveaux de formation confondus.

C'est le fruit de politiques plus ambitieuses autour de l'insertion professionnelle mais aussi de la mobilisation de nombreux secteurs d'activité, à travers des initiatives de branches ou de filières. En plus de chercher à répondre aux besoins de recrutements, nombre d'entre elles s'attachent désormais à convaincre les jeunes du sens, des atouts et des opportunités que peuvent leur offrir leurs métiers, mais aussi à montrer combien leurs compétences peuvent apporter – en complémentarité avec l'expérience des autres actifs – pour l'avenir de leurs secteurs.

L'implication des branches pour rénover les titres et diplômes au vu des transformations écologiques et numériques, participent également de cet enjeu d'attractivité ; tout en modernisant les référentiels, elles visent à mieux répondre aux attentes actuelles des jeunes. Par ailleurs, dans de nombreux secteurs de l'économie de proximité, la pyramide des âges conforte le besoin d'une relève. A cet égard, le succès des dernières Olympiades des Métiers qui ont vu concourir plus de 800 jeunes pour le titre du meilleur apprenti parmi 69 métiers différents, est assurément un signal positif.

Nous tenons à souligner enfin l'attrait des jeunes pour la création d'entreprise. Des études récentes montrent en effet que plus de la moitié des 18-30 ans incluent l'entrepreneuriat dans leur idéal de vie professionnelle.

Nous regrettons que cet enthousiasme et cette énergie portés par les jeunes – et confirmés par la dernière enquête IPSOS pour le CESE qui montre que les moins de 35 ans sont les plus optimistes face à l'avenir – soient si peu relevés par la Résolution.

Pour autant, nous partageons la nécessité de répondre aux difficultés qui traversent une partie de la jeunesse par des politiques publiques plus efficaces, et nous sommes prêts à participer à un travail d'évaluation et d'exploration en ce sens.

Le groupe Artisanat et Professions libérales a voté cette résolution.